



Mise à l'eau du Forban – Jean-Yves Le Blevec

Le Bon 'Echo – encart spécial

Le Forban du Bono : Notre Dame de Bequerel Petite histoire de travaux

Sorti de l'eau le 26 novembre 2015, par la grue de 70 tonnes des Ets Cranéguy, le Forban a été calé sur la place du port. Encore tout mouillé, son poids est de 9 tonnes sans le gréement ni l'armement.

Début décembre, l'édification d'une structure tubulaire a permis le bâchage du bateau – pas très sexy mais efficace – pour réaliser les travaux à l'abri des intempéries. Ensuite, les différentes étapes ont pu s'enchaîner.

En février, enlèvement de tous les composants, plancher, caissons d'insubmersibilité en polystyrène, équipets, cloisons, grand nettoyage des fonds et début du diagnostic « pourriture » par François, notre charpentier de marine. Les dégâts sont plus importants que prévus, les angoisses arrivent en même temps. Il a fallu ouvrir le pont (dessus de la chambre) pour en découvrir l'ampleur...

Obscurité + Humidité + Chaleur + Manque de ventilation ont créé les conditions idéales pour le développement des champignons responsables des pourritures.

La facture s'annonce salée ! Frissons ...

En mars-avril, le bois de chêne de pays est commandé en plots pour 3 m d'étambot, 5 m de bordé de ceinture (préceinte), la marguerite, la guirlande, les apôtres, 11 éléments de bordés, 4 jambettes et j'en passe ...

Le façonnage des pièces a commencé dès la réception du bois fin mars, puis la pose s'est faite au fur et à mesure.

Pour le ceintrage avant la pose, les pièces sont étuvées pendant plus de 5 heures avec des moyens artisanaux bricolés. Cocottes et imagination ont fait l'affaire.

En mai, le dernier morceau de bordé est posé le 12. Les différents travaux de finition continuent, grattage, ponçage, rebouchage, masticage, nettoyage du chantier au quotidien, accueil de visiteurs sur le chantier, puis peintures...

ET ENFIN, le 3 juin ! Le beau spectacle de la remise à l'eau du Forban a lieu, avec la même grue, mais son poids n'est que de 8 tonnes. Suspens !

Le Forban fait eau et c'est normal. Il faut regagner près d'une tonne d'eau pour faire regonfler le bois et assurer l'étanchéité de la coque, des pompes sont installées, des quarts de surveillance sont organisés (pas faciles à 3 heures et 5 heures du matin). Près de 10 jours ont été nécessaires.

Dans le même temps, le tournage d'un reportage sur le Forban, le Golfe et les îles, avec une équipe de TF1, se déroule pour l'émission « Sept à Huit » du dimanche soir. Plusieurs séquences sont tournées.

Le 11 juin, la partie contre les voies d'eau est gagnée, malgré quelques aléas orageux, le bateau est réarmé...

Le 18 juin, le ND de BEQUEREL a repris la mer pour « les Sorties Découverte » des 18 et 19 juin.

40 personnes ont navigué au cours des 4 demi-journées proposées. Un vrai succès, merci à TOUS !

Le 22 juin, le ND de BEQUEREL a embarqué l'équipe de TF1 pour terminer le reportage démarré lors de la remise à l'eau du Forban.

Ce reportage devrait être diffusé le dimanche 31 juillet prochain dans l'émission « Sept à Huit ».

INFORMATIONS UTILES

CANICULE

Fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes !

Ne pas négliger certains signaux d'alerte tels que crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre supérieure à 38°, vertiges, nausées ou propos incohérents.

Les bons gestes : boire régulièrement de l'eau, se mouiller et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, ne pas consommer d'alcool, maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour, donner et prendre des nouvelles des proches.

A partir de 60 ans, ou en situation de handicap, toute personne peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il suffit de contacter la mairie ou le CCAS en téléphonant au 02 97 57 88 98.

Attention : sont particulièrement concernées les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées. En cas de prise de médicaments, prendre conseil auprès de son médecin ou pharmacien.

Si vous ou l'un de vos proches avez plus de 65 ans, si vous souhaitez bénéficier d'une aide en cas de canicule, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie.

RAPPEL DES REGLES DE COURTOISIE ET DE SECURITE

- ✓ Promeneurs et randonneurs doivent respecter la propriété privée en restant sur les chemins balisés.
- ✓ Il est strictement interdit de faire du feu, quel que soit l'endroit, à plus forte raison en bordure de côte. La moindre étincelle peut déclencher une catastrophe.
- ✓ Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs sont autorisés : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- ✓ Par mesure de sécurité physique et sanitaire, sauter du vieux pont, nager aux abords ou pêcher dans le port sont strictement interdits et pénalisables.

Merci à tous de faire preuve de responsabilité !

SNLB – Permis bateau

Pendant la période estivale, la SNLB continue d'assurer les permis bateau.

Contact : as-snlb@hotmail.fr.

INSCRIPTIONS SAISON 2016-2017

BODENMOR : la prochaine saison de randonnées démarrera dès la fin des vacances scolaires. Les inscriptions sont ouvertes. Les sorties resteront le lundi après-midi, pour des parcours de 8 à 10 Kms.

Pour vous inscrire : bodenmor.rando@gmail.com ou par tél. 06 72 42 90 37 – Pour des raisons d'encadrement, le nombre d'adhérents sera limité !

L'association remercie Adeline qui a animé cette activité pendant de nombreuses années avec beaucoup d'énergie. Françoise et Daniel relèvent le challenge en prenant le relais.

L'Association des Anciens Marins vous informe d'une sortie dans le Golfe, un après-midi de début septembre, avec une escale à l'Île aux Moines ou à l'Île d'Arz suivie d'un pot.

Pour toute inscription, prendre contact dès à présent avec Hervé CADORET au 02 97 57 89 64

COMMERCES

Salon de coiffure L'Hair Marin

Estelle vous informe que le salon de coiffure **sera fermé du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet inclus.**

Superette Le Verger du Bono

En juillet et août, Le Verger du Bono sera ouvert les lundis de 8h à 12h45 et de 15h à 19h30

- ✓ Du mardi au samedi de 7h30 à 12h45 et de 15h à 19h30
- ✓ Les dimanches, de 8h à 13h et de 16h30 à 19h30, du 17 juillet au 21 août inclus,
Pains et viennoiseries tous les jours en juillet et août.